



## L'ASSISTANCE AU QUOTIDIEN DES ELUS DE CE

Avec nous, vous serez pertinents et sûrs de vous

Remis le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(A activer dans la fin du mois qui suit la date de remise)



TESTEZ-NOUS PENDANT 2 MOIS SANS ENGAGEMENT  
ET  
ABONNEZ-VOUS À NOTRE ASSISTANCE EN TOUTE CONFIANCE !

# COMMENT UTILISER CE BON D'ESSAI ?



## Fonctionnement du Service

Le service d'Assistance au quotidien est composé de juristes spécialisés dans l'application du droit du travail. Ce service d'expertise a pour objectif de guider quotidiennement les élus dans leur mission de défense des droits et des intérêts des salariés. Les élus adhérant au service d'Assistance au quotidien trouvent réponses et solutions sur tous les problèmes de droit individuel et collectif du travail ainsi que sur la gestion même du comité d'entreprise et des instances représentatives du personnel (DP, DUP, CHSCT, DS).

Vos réponses du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h30  
le vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

## Conditions de l'offre

Durant 2 mois, les élus du CE pourront poser leurs questions\* auprès de notre équipe par téléphone, mail ou fax. A la fin des 2 mois de gratuité, le CE convaincu de l'utilité et de l'efficacité de notre service, pourra souscrire à notre abonnement annuel.

## Comment souscrire un abonnement après essai ?

L'adhésion annuelle au service d'Assistance au quotidien relève d'une décision collégiale formalisée par un vote en séance du comité d'entreprise. Le président ne participe pas au vote. Nous vous précisons que le montant de cet abonnement annuel est imputable sur le budget de fonctionnement du CE.

Article de référence : L. 2325-41 du code du travail (anciennement article L. 434-6).

**Contactez Carine Duponchel par téléphone au 01 55 56 62 14  
ou par mail [c.duponchel@auserviceduce.com](mailto:c.duponchel@auserviceduce.com)**

## L'assistance au quotidien, c'est aussi !

- Un calendrier trimestriel qui vous guide dans vos tâches et vos fonctions tout au long de l'année
- Une lettre d'information mensuelle qui aborde les questions pratiques et d'actualité relatives aux droits des salariés et à leurs représentants.

\* à hauteur de 10 questions



## BULLETIN D'ADHESION A L'ESSAI GRATUIT DE 2 MOIS A HAUTEUR DE 10 QUESTIONS

A retourner à Au Service du CE ou à imprimer et faxer au 01 55 56 62 11

Nom du CE : .....

Adresse du CE : .....

Nom de l' élu : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Vous êtes :

- Comité d'entreprise       Comité d'établissement       Comité central d'entreprise  
 D.U.P       Syndicat

Effectif de l'entreprise : ..... Date des élections : ...../...../.....

Convention collective : .....

Comment nous avez-vous connu ? .....

**Date de début de l'essai souhaitée : ...../...../.....**